

COMPTE RENDU de Conseil d'École
Année scolaire 2015-6

École : des Hirondelles – La Neuville-Roy	Communes : La Neuville-Roy / Montiers / Wacquemoulin
Date : vendredi 18/06/2016	
Horaires : 18h00 – 20h00	
Lieu : École des Hirondelles – La Neuville-Roy	
Nom du président : M. GAUDIARD (directeur)	
Nom du secrétaire : Mme BARAT	
Nom des participants et qualité :	
<ul style="list-style-type: none">• M. GAUDIARD (directeur), Mmes BARAT, DEROZIER, MATÉOS (adjointes)• M. LESUEUR (président du Syndicat scolaire), M. HOUPY (membre du Syndicat scolaire)• Mmes DE CARNÉ-MARCEIN, HALLOT, LEVASSEUR (représentants des parents d'élèves)• Mmes DEBOUT, GENEST (Atsem)• Mme HUSAK (secrétaire du Syndicat scolaire)• M. DENEUBOURG (maire de Montiers)	
Absents excusés :	
<ul style="list-style-type: none">• Mme LEVASSEUR (adjointe)• M. MICHEL (maire de La Neuville-Roy), M. PECHO (maire de Wacquemoulin)• M. MERMOUX et Mme LEPHAY (représentant des parents d'élèves)	
Absents :	
<u>Ordre du jour de la réunion :</u>	
<ol style="list-style-type: none">1) Actions pédagogiques2) Hygiène et sécurité3) Projet d'école4) Perspectives (effectifs, fonctionnement) pour l'année scolaire prochaine	

Thèmes abordés et décisions prises :

1) Actions pédagogiques

- Sorties et classe découverte :
 - Maternelles : Vendredi 24 juin au zoo d'Amiens : 1 atelier différent par classe et visite découverte. Échanges au sujet de cette sortie scolaire, compte-tenu de l'absence de l'enseignante de l'une des deux classes de maternelle. Inquiétudes exprimées sur la possibilité de cette sortie alors même qu'il n'y a pas la certitude d'avoir un remplaçant ce jour-là. Interrogations sur ce qu'il est possible de faire ?
 - CE1/CE2 et CE2/CM1 : Vendredi 20 mai, au château de Compiègne (ateliers) le matin et représentation théâtrale au Théâtre Impérial (Sortilèges et Carafons) l'après-midi : (693 € au total dont 637 € pris en charge par le RPI et 56 € restant pour la coopérative scolaire).

- CM1/CM2 : classe découverte une semaine dans les Vosges, du 18 au 22 avril, avec la classe de CM1/CM2 de Ravenel. Très bonne expérience de vie en collectivité, activités riches et très bien encadrées, très grosse satisfaction. Remerciement à toutes les personnes qui ont aidé à réduire le coût, notamment aux parents d'élèves qui ont mené des actions.
- Projets de classe :
 - Maternelles :
 - Thème des animaux abordé avec des albums Elmer. Création d'un Elmer en volume par enfant.
 - CE1/CE2 :
 - Rallye lecture
 - Projet d'observation des papillons de nuit hors temps scolaire
 - Sur le thème du « petit chaperon rouge », écriture d'une parodie « le petit chat peureux louche »
 - CE2/CM1 :
 - Printemps des poètes (participation et visite de l'exposition à la médiathèque de Maignelay-Montigny)
 - Maquette du système solaire
 - CM1/CM2 :
 - rédaction et mise en page d'un journal pour raconter la classe découverte. Sera très prochainement distribué.
 - Participation à la semaine des mathématiques du 14 au 18 mars. Les élèves travaillaient par groupe à la résolution de petits problèmes mathématiques. Grosse émulation entre groupes et bonne entraide à l'intérieur des groupes. Expérience positive, à renouveler.
 - Évaluations de circonscription pour les CM2 du 30 mai au 8 juin : permet de faire le point sur les acquis de l'année sur un support standardisé ainsi que d'avoir une base commune pour toutes les écoles de la circonscription pour la présentation et l'orientation des élèves de CM2 en 6ème
- Natation
 - Évaluations non terminées mais déjà bien avancées. Une grosse majorité des élèves a déjà validé le palier 2 pour les CM2. Un peu moins pour le palier 1 des CE1 mais reste encore une séance.
- Autres :
 - Visite du collège pour les CM2 : vendredi 29 avril matin pour le collège de Maignelay-Montigny pour 11 élèves et lundi 2 mai journée entière pour le collège de Saint-Just-en-Chaussée pour 6 élèves.
 - Rencontre pique-nique pour les CM1-CM2, le jeudi 23 juin, avec les CM1-CM2 de Ravenel avec qui nous avons partagé la classe découverte.

2) Hygiène et sécurité

- 3^{ème} exercice incendie de l'année, vendredi 10 juin. Le matériel a bien fonctionné, très bon temps d'évacuation. Exercice pleinement satisfaisant.
- Nous avons dû déclencher une « alerte aux poux », il y a 10 jours, suite aux signalements de deux cas rapprochés.
- Stationnement rue du Tour de ville : toujours aussi problématique. Nous avons constitué une commission de réflexion à ce sujet et nous nous étions réunis pour en débattre. Où en est-on ?

- A la rentrée, ajout d'un panneau de signalisation réalisé par les enfants du périscolaire, qui sera placé en plus du panneau « interdiction de stationner » déjà existant
 - une matérialisation de l'espace où le stationnement est interdit avec deux barrières « Vauban », au début et à la fin de la zone.
 - M. Lesueur fera aussi un rappel des règles de stationnement dans le mot de rentrée.
 - Le site web du Syndicat Scolaire affiche un rappel concernant ce point
- Une liste de travaux d'été sera transmise prochainement au syndicat scolaire, comme chaque année.

3) Projet d'école

Le projet d'école actuel couvre la période 2013-2016. Pour l'année prochaine, il est demandé de faire un avenant au projet d'école pour 2016-2017, année transitoire avec de nouveaux programmes et un nouveau découpage en cycle.

Un nouveau projet d'école d'une durée de trois ans devrait alors venir prendre la suite pour la période 2017-2020.

Cet avenant au projet d'école est en cours d'élaboration et vous sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année prochaine.

4) Perspectives (effectifs, fonctionnement) pour l'année scolaire prochaine

- L'équipe enseignante reste inchangée.
- Les effectifs commencent à être connus avec précision. Nous avons procédé à l'inscription de 30 nouveaux élèves de Petite Section, ce qui fait un gain de + 10 par rapport aux 20 élèves de CM2 (effectif de début d'année) qui quittent l'école. Nous avons aussi l'inscription de 4 futurs nouveaux élèves (Moyenne Section, CE2, CM1 et CM2) alors qu'il n'y a eu qu'une seule demande de radiation pour un élève actuellement scolarisé dans notre école.

Nous partons sur un effectif de 130 élèves scolarisés à La Neuville-Roy (51 maternelles et 79 élémentaires) contre 113 actuellement. M. Lesueur interroge pour savoir si du mobilier supplémentaire sera nécessaire compte-tenu de cette augmentation. Cela ne semble pas être le cas, l'école a déjà connu ce genre d'effectifs dans le passé.

Les niveaux de classe sont déjà connus et s'imposent d'eux-mêmes, compte-tenu des effectifs. Ils seront identiques à ceux de cette année : 2 classes de PS/MS, 1 classe de CE1/CE2, 1 classe de CE2/CM1 et 1 classe de CM1/CM2.

- Pour éviter le même flou qu'en début d'année concernant le fonctionnement du ou des conseil(s) d'école(s) et notamment pour ce qui est des candidatures pour être représentant des parents d'élèves, nous indiquons que le fonctionnement de cette année (avec un conseil d'école par école) sera le fonctionnement par défaut pour l'an prochain. Ainsi, chaque parent pourra faire son choix en connaissance de cause. Le fonctionnement des conseils d'école pourra être débattu, si besoin est, lorsque les nouveaux membres pour l'année scolaire prochaine seront connus.

- De nouveaux programmes entrent en vigueur pour l'élémentaire à partir de la rentrée prochaine, ainsi qu'un nouveau découpage par cycle (cycle 1 = PS-MS-GS, cycle 2 = CP-CE1-CE2, cycle 3 = CM1-CM2-6^{ème}, cycle 4 = 5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}) avec renforcement donc du lien école-collège.
- Rappel, comme depuis quelques années, sur le cadre existant pour l'établissement des listes de fournitures scolaires qui peuvent être demandées aux familles ainsi que certaines préconisations (poids, achat responsable, ...).
- Cette année, nous utilisons une fiche de renseignement commune entre l'école et le périscolaire. Cela dans le but de ne pas faire remplir inutilement les mêmes fiches plusieurs fois aux parents. De plus, compte-tenu du fonctionnement des TAP, chaque élève de l'école peut être amené à fréquenter ces TAP et donc le périscolaire ; ce fonctionnement permet aux personnels du périscolaire d'avoir un accès facilité aux données d'urgence de n'importe quel élève de l'école.
- M. Lesueur indique qu'à partir de l'année scolaire prochaine, une procédure d'inscription préalable (un formulaire à remplir) est mise en place pour les élèves qui prendront le ramassage scolaire. Cette procédure est gratuite pour les élèves d'école primaire. Les documents seront fournis, les élèves n'auront pas de badge à présenter.
- M. Deneufbourg informe que les travaux d'assainissement prévus sur la commune de Montiers l'année prochaine impliqueront des perturbations dans le ramassage scolaire des élèves du RPI (retards à craindre).
- RPC : Un cabinet d'urbanisme a été missionné pour l'aménagement de l'espace défini pour la construction du RPC. Sélection des 3 architectes a eu lieu la semaine dernière. 2^{ème} phase lancée en septembre pour choisir un seul architecte courant janvier 2017. En étant optimiste, possible ouverture à la rentrée 2019.

Date de l'envoi :

Signature du Directeur/de la Directrice :
M. GAUDIARD